

Le Rouage

Le bulletin d'information du
Conseil permanent de la jeunesse

LE ROUAGE - Volume 4 numéro 4 - septembre - octobre 2005

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à toutes et à tous!

Après un été des plus ensoleillés, nous voilà de retour, prêts à relever de nouveaux défis! L'automne s'annonce déjà avec plusieurs dossiers sur la planche à dessin!

Plan d'action

Nos choix sont faits! En effet, nous avons pris la décision de travailler sur les thématiques suivantes au cours de notre mandat : la question de l'homophobie dans les écoles, le désir d'enfant chez les jeunes familles au Québec, l'impact de l'alimentation et du sport sur la santé des jeunes et le *burn-out* des jeunes professionnels. L'angle de ces recherches sera précisé en cours d'élaboration. Nous vous tiendrons aux courant dans les prochains numéros du *Rouage*. Suivez l'évolution de nos recherches !

Un avis sur l'accessibilité aux études postsecondaires

Comme vous le savez, nous avons produit un premier avis, à la demande du ministre responsable des dossiers jeunesse et premier ministre du Québec, M. Jean Charest, sur l'accessibilité aux études postsecondaires. Ce mandat nous a certes permis de proposer des solutions à cette grande question mais aussi de bien connaître les individus et positions des regroupements jeunesse qui s'intéressent à cette question. Nous avons pu également consolider des liens avec ces derniers, établir une dynamique propre à notre Conseil et constater que débat d'idées ne rime pas avec rancœur, heureusement! Une grande fierté que d'arriver à considérer les individus bien avant leurs prises de positions! Vous pourrez d'ailleurs en savoir davantage au sujet de cet avis aux pages 6 et 7.

L'École d'été – édition 2005

Du 18 au 21 août dernier, le Conseil permanent de la jeunesse a participé à l'École d'été, un événement organisé par l'Institut du Nouveau Monde. Tous les membres du Conseil étaient présents et ont participé aux différents ateliers.

Le kiosque du CPJ a pris place au « Carrefour de l'engagement », un espace réservé à des dizaines d'exposants provenant de secteurs variés (politique, communautaire, défense de droits, etc.) Plusieurs participants sont venus rencontrer les membres du Conseil qui étaient présents pour expliquer la mission de notre organisme.

(SUITE EN PAGE 2)

MOT DE LA PRÉSIDENTE (suite et fin)

De plus, à l'occasion d'un « Café citoyen », j'ai eu la chance de présenter l'étude du CPJ *ReMIXer la CITÉ*, en compagnie d'Hélène Dumais, vice-présidente du Conseil, et Romy Manigat, membre du Conseil. Plus de 30 personnes ont participé à l'activité qui s'est avérée non seulement une présentation générale du document, mais également un moment d'échanges sur la participation citoyenne des jeunes et plus spécialement sur celle des jeunes issus de l'immigration et des communautés visibles.

Enfin, j'ai participé à un débat intitulé *Le dégel des frais de scolarité : un virage inévitable?* en compagnie de François Vincent, président de la Fédération étudiante universitaire de Québec (FEUQ), Frédéric Brassard, vice-président aux affaires publiques de la Jeune Chambre de commerce de Montréal, et Éric Martin, ancien porte-parole de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE) et militant à l'Union des forces progressistes. Une occasion privilégiée d'entendre les points de vue des organisations sur ce sujet d'actualité et de présenter les grandes lignes de notre avis *L'accessibilité, c'est de valeur! Contrer les obstacles aux études postsecondaires.*

Stratégie d'action jeunesse

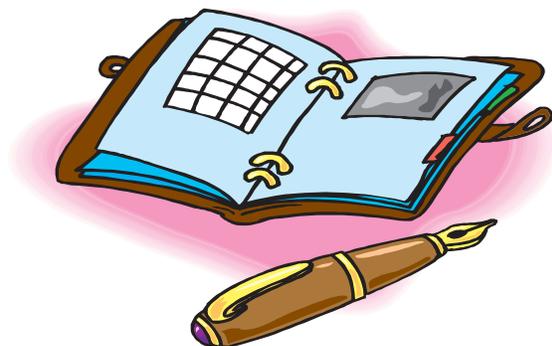
La consultation publique sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 du gouvernement du Québec est en cours jusqu'au 24 octobre 2005. À cet effet, le 30 août dernier, le Conseil permanent de la jeunesse a rencontré le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, afin de présenter son mémoire *Un suivi et des actions s'imposent!* Vous trouverez également dans ce numéro du *Rouage* un article à ce sujet.

Un colloque sur le développement durable en 2006!

Le Conseil s'était déjà prononcé sur cette question en février 2005 dans le cadre de la consultation sur le *Plan de développement durable du Québec*. Ce sujet est au coeur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous avons entrepris l'organisation d'un colloque sur le développement durable et la jeunesse pour l'hiver 2006. L'Institut du Nouveau Monde, le Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC) et l'organisme ENJEU (Environnement JEUnesse) sont impliqués dans ce projet stimulant. Un dossier à suivre!

Je vous souhaite un automne enrichissant!
À bientôt!

Sophie Paquet
Présidente





Colloque international « Jeunes et dynamiques territoriales »

Les enjeux liés à la migration, à l'insertion et à la participation

Le colloque international « Jeunes et dynamiques territoriales », organisé par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) et l'Observatoire Jeunes et Société (OJS), dans le cadre des activités de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC), se tiendra les 19-20-21 octobre prochain, à Québec. De nombreux ateliers et événements auront lieu. Quatre grands thèmes sont mis de l'avant :

1. La mobilité géographique interne et internationale des jeunes d'aujourd'hui et la transition vers la vie adulte
2. L'univers social et professionnel des migrants
3. La participation aux enjeux de la vie collective
4. Thème transversal : la recherche sur les jeunes

Pour en savoir plus : www.obsjeunes.qc.ca



RASSEMBLEMENT SUR LES PERSPECTIVES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION CONTINUE DES ADULTES

POUR PROJETER L'AVENIR...

Les 25 et 26 octobre prochain se tiendra, à Québec, le Rassemblement « Projetons l'avenir », organisé par l'Institut de coopération pour l'éducation aux adultes (ICEA).

Dans une perspective de mobilisation collective autour d'orientations et de pistes d'action engageantes pour l'avenir, ce rassemblement s'insère dans le contexte de la mise en œuvre de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue*.

Ainsi, les apprenants adultes et les intervenants de tous les milieux sont cordialement invités à cet événement qui se veut un lieu de discussion et d'échanges sur les grands enjeux qui composent le mouvement québécois de l'éducation et de la formation continue des adultes.

Date limite d'inscription: 26 septembre 2005

Pour vous inscrire : www.icea.qc.ca/rassemblement/inscription

(L'organisme se donne le droit de refuser des inscriptions si le nombre maximal de participants est atteint.)



MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Bonjour à toutes et à tous,

Pour cette édition du *Rouage*, j'ai le plaisir de souligner que nous siégeons à titre de membres du CPJ depuis déjà un an! Une première année riche en expériences de toutes sortes!

Aussi, j'ai pensé, au fil des *Rouage*, de vous faire la démonstration de cela en résumant quelques initiatives et événements...

ReMIXer la CITÉ

Un avis sera produit concernant la recherche sur la participation citoyenne réalisée par les membres du Conseil précédent. Nous tenterons, dans cet avis, de présenter des solutions intéressantes et novatrices pour favoriser la participation des jeunes, dont ceux issus de l'immigration et des minorités visibles, dans les différents milieux où il est possible de le faire. Un dossier à suivre!

Comité aviseur-jeunes

Depuis près d'un an, je siège au Comité aviseur-jeunes, un des comités aviseurs d'Emploi-Québec. Comme le comité travaille à documenter les enjeux des jeunes en emploi et plus précisément les enjeux liés à l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi, j'ai pensé vous faire part des recherches en cours et à venir de ce comité. Vous pourrez donc suivre avec nous l'évolution des travaux.

Le dernier avis adopté par le CAJ est celui portant sur les 16-18 ans et « sans-chèque » et s'intitule *Appuyer les jeunes en voie d'exclusion dans leur démarche de réinsertion professionnelle*. Vous retrouverez dans cet avis différentes façons d'assurer une cohérence et une plus grande complémentarité des services destinés aux décrocheurs de moins de 18 ans et aux jeunes sans emploi et sans soutien public du revenu.

Ainsi, afin que ces jeunes soient accompagnés adéquatement dans leur démarche de réinsertion socioprofessionnelle, il nous paraissait pertinent de faire état de leur situation qui est parfois très difficile et qui relève souvent de plusieurs ministères. D'ailleurs, il est important de savoir à ce sujet que d'avril 2003 à mars 2004, ce sont 17 847 jeunes de moins de 25 ans qui se sont trouvés dans cette position.

Les prochains avis qui seront adoptés par les membres du comité porteront sur les jeunes entrepreneurs, de même que sur les conditions et perspectives d'emploi chez les jeunes.

Rassemblement jeunesse du Bas-Saint-Laurent

J'ai eu l'honneur et le plaisir de participer au 1^{er} Rassemblement jeunesse du Bas-Saint-Laurent, durant la fin de semaine des 9, 10 et 11 septembre derniers. Pour l'occasion, j'étais panéliste à une table ronde sur les formes d'implications, partisans et non partisans. Évidemment, j'étais du côté des organisations non partisans avec M^{me} Cynthia Rivard, présidente de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent, alors que du côté des organisations partisans, il y avait M. Simon Bégin, président de la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec ainsi que M. Bruno Lortie, président du Comité national des jeunes du Parti québécois pour le Bas-Saint-Laurent. Outre les bonnes discussions que nous avons eues, l'ambiance de ce premier rassemblement était très agréable et il m'a fait bon retrouver des amis que je n'avais pas revus depuis un petit moment déjà! Plus de 150 participants à ce rendez-vous, un beau premier rendez-vous de la jeunesse bas-laurentienne!

Vivement les belles rencontres, l'automne et les nouveaux défis à relever!

Hélène Dumais

Vice-présidente



Un espace citoyen pour les jeunes Montréalais!

Le « blogue » des jeunes de Montréal est un espace public de discussion destiné à tous les jeunes Montréalais et Montréalaises.

Créé par le Forum jeunesse de l'Île de Montréal en prévision des élections du 6 novembre prochain, cet espace virtuel permet l'échange d'idées entre des jeunes de tous les horizons. De l'information y est également présentée: les débats à venir, les tables rondes qui auront lieu, de même que sur les assemblées populaires de quartiers. Enfin, de nombreuses informations sur les mécanismes et le processus électoral, les enjeux et problématiques touchant les jeunes Montréalais et Montréalaises ainsi que des liens utiles vers d'autres sites sont aussi mis en ligne sur le site.

Pour en savoir plus sur l'exercice de la citoyenneté, il suffit d'un clic!

www.meselections.monblogue.com

Les élections municipales, ça vous intéresse?

Le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) met en ligne une section spéciale qui couvrira les élections municipales de novembre prochain.

Dans ce site, on y retrouve, entre autres, un répertoire des partis politiques municipaux, une liste des candidates et candidats indépendants, des outils pour se familiariser avec la politique municipale ainsi qu'un calendrier électoral.

Visitez le site le site Internet!

www.electionsquebec.qc.ca/municipales2005_fr/



Consultation publique Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

Date limite: 24 octobre 2005

Ne manquez pas la chance
de vous exprimer!

Surveillez le calendrier au
www.jeunes.gouv.qc.ca



L'ACCESSIBILITÉ: C'EST DE VALEUR ! CONTRER LES OBSTACLES AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES

La réflexion du Conseil permanent de la jeunesse

L'éducation est au cœur des priorités du Conseil permanent de la jeunesse. L'automne dernier, le premier ministre du Québec demandait au Conseil de se pencher sur la question de l'accessibilité aux études postsecondaires. Depuis plus de 15 ans, le Conseil a réitéré de façon continue l'importance déterminante de l'éducation pour le devenir social et économique d'une population. Les changements démographiques et les nouveaux besoins de main-d'œuvre qualifiée rendent toutefois encore plus urgente la nécessité de lever les obstacles pour l'accès au cégep et à l'université.

Le 15 juin dernier, le Conseil a rendu public un avis intitulé *L'accessibilité : c'est de valeur!* Cet avis, qui propose 24 recommandations afin de *Contrer les obstacles aux études postsecondaires*, a été préparé dans le contexte difficile de la coupure de 103 M \$ dans le Programme de prêts et bourses qui fut à l'origine de la mobilisation et des grèves étudiantes de l'hiver dernier.

Le défi de l'accessibilité

Seulement une minorité des jeunes Québécois venant de familles à plus faible revenu, dont les parents sont peu scolarisés et occupent des emplois moins qualifiés, entreprennent des études postsecondaires. La situation est particulièrement critique à l'université : les jeunes des familles du quartile inférieur de revenu y sont deux fois moins présents que ceux du quartile supérieur. L'effort afin d'améliorer l'accessibilité aux études postsecondaires doit porter prioritairement sur ces jeunes qui n'ont pas accès à un diplôme postsecondaire qualifiant.

S'il est regrettable que ces jeunes ne soient pas plus présents à l'université, malgré le niveau relativement bas des frais de scolarité au Québec et le gel des droits, il y a fort à parier qu'une augmentation notable des frais de scolarité entraînerait une situation encore plus dramatique en termes d'équité dans l'accès aux études postsecondaires. Le même raisonnement vaut pour le niveau de l'aide financière aux études et son mode d'attribution. L'accessibilité aux études ne serait-elle pas encore plus défavorable pour les jeunes des familles défavorisées si les frais de scolarité et le système d'aide financière étaient alignés sur la moyenne canadienne? Selon le Conseil, c'était là l'essentiel du message envoyé par la vaste mobilisation étudiante des derniers mois. Ce message était fondé et il a été reçu.

Dépasser le cadre financier

Toutefois, le débat sur l'accessibilité aux études postsecondaires a souvent été éclipsé par celui sur le financement du système, où par celui sur la situation financière de ceux qui ont déjà accès aux études postsecondaires. Ces questions sont très importantes, tant pour l'avenir du système d'enseignement postsecondaire que pour celui des étudiants qui y cheminent.

Il est souhaitable que les associations d'étudiants continuent de défendre le principe de l'amélioration des conditions de vie de leurs membres qui sont déjà aux études et que, d'autre part, les institutions d'enseignement cherchent à pouvoir bénéficier de toutes les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Il est également souhaitable que l'État s'intéresse de près à ses finances, car en bout de ligne, c'est de l'argent des contribuables dont il est question.

(suite en page 7)

La réflexion du Conseil permanent de la jeunesse (suite et fin)

Mais limiter le débat sur l'accessibilité aux études postsecondaires à ces préoccupations légitimes des différents acteurs en cause ne suffira pas pour régler le problème. Afin de poursuivre sur la lancée des progrès déjà accomplis depuis l'époque du rapport Parent, il faut changer de perspective. L'accessibilité aux études postsecondaires est un projet de société POUR TOUS : parents, communauté, entreprises, mais surtout pour les jeunes. Ce projet n'implique toutefois pas seulement les jeunes qui poursuivent déjà des études postsecondaires: il faut y faire participer les jeunes qui ne sont pas encore au cégep ou à l'université. Et c'est un projet de société qui doit viser particulièrement tous ces jeunes qui ont les capacités de réussir des études postsecondaires mais qui ne le feront pas dans les conditions actuelles.

Le plan d'action du CPJ

Le Conseil permanent de la jeunesse propose un plan global en cinq orientations pour assurer une meilleure accessibilité aux études postsecondaires. La première orientation est de nature générale. Le Conseil permanent de la jeunesse fait sienne cette proposition, largement exprimée dans le cadre de la commission parlementaire sur l'accessibilité, le financement et la qualité des études universitaires de 2004, d'adopter une loi-cadre sur l'accessibilité aux études postsecondaires. Cette pièce législative inscrirait comme principe que nul étudiant qui en a la capacité ne saurait être privé de la possibilité de poursuivre des études postsecondaires à cause d'obstacles géographiques, culturels, scolaires ou financiers. Elle aurait comme objectif de garantir au plus grand nombre l'accès à ces études. Elle définirait les responsabilités des différents acteurs quant à l'accessibilité scolaire, géographique, culturelle et financière aux études. Enfin, plus spécifiquement, elle fixerait les grands principes devant régir l'aide financière aux études et les frais de scolarité.

Le Conseil propose également plusieurs autres actions concrètes afin d'améliorer l'accès aux études postsecondaires :

Les recommandations pour améliorer l'accessibilité scolaire visent d'abord à développer une culture de la réussite, à soutenir l'élève, à favoriser l'engagement et à mieux adapter les structures aux besoins de l'élève. Pour améliorer l'accessibilité géographique, le Conseil recommande de soutenir les antennes régionales et la formation à distance, de favoriser la coordination régionale et de développer les services d'accueil aux étudiants qui doivent quitter leur région pour étudier. Pour augmenter l'accessibilité culturelle aux études postsecondaires, le Conseil recommande tout d'abord d'informer et de sensibiliser les jeunes, et plus particulièrement ceux de milieux défavorisés, aux bénéfices individuels d'une formation qualifiante. Mais inversement, il importe de mieux sensibiliser l'école à la réalité culturelle de ces jeunes.

Finalement, pour améliorer l'accessibilité financière aux études, le Conseil permanent de la jeunesse recommande de maintenir la gratuité au collégial. Par ailleurs, il propose d'instaurer un nouveau système de fixation des droits de scolarité à l'université, basé sur le principe d'une responsabilité proportionnelle des différents acteurs impliqués dans le financement des universités. Le Conseil recommande également de régulariser la contribution des entreprises afin que chacune d'entre elles accorde l'équivalent de 1 % de sa masse salariale au financement de l'enseignement postsecondaire, à l'image de la *Loi sur le développement de la formation de la main-d'œuvre*. Le Conseil recommande aussi une réforme majeure du système de prêts et bourses, tout en garantissant par la loi-cadre sur l'accessibilité aux études postsecondaires le maintien de ses grands principes et des modes actuels d'attribution des prêts et des bourses.

Les recommandations du Conseil permanent de la jeunesse formulées dans cet avis ont pour objectif de rendre l'éducation postsecondaire accessible au plus grand nombre. Elles visent également à faire en sorte que le Québec ne soit plus plongé dans une crise sociale à chaque fois que la problématique du financement, de l'accessibilité ou de la qualité des études postsecondaires revient sur le tapis. Avec son mécanisme de consultation, la loi-cadre proposée cherche à éviter que ce débat récurrent soit soumis aux aléas des campagnes électorales et des situations économiques difficiles.

**LETTRE OUVERTE
DU CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE**

À la suite de la diffusion de l'émission " Enjeux ",
" La vie après les centres jeunesse ", le 6 septembre 2005

**À QUAND DES MESURES PERMANENTES
POUR BIEN VIVRE SA SORTIE DU CENTRE
JEUNESSE?**

Le Conseil permanent de la jeunesse tient à exprimer son désarroi face au triste sort réservé à Cynthia, cette jeune fille présentée dans le reportage " La vie après les centres jeunesse ", diffusé le 6 septembre dernier sur les ondes de Radio-Canada. L'histoire de Cynthia a non seulement ravivé la flamme de ce dossier brûlant, mais a aussi permis de faire le dramatique constat qu'année après année, la situation ne s'améliore pas.

En cette période de consultation publique sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008, le Conseil permanent de la jeunesse croit qu'il est grand temps d'agir. Rappelons que dans le document de consultation, le gouvernement du Québec a clairement exprimé son désir de mieux soutenir les jeunes éprouvant des difficultés à s'insérer dans la société.

Ce sujet est d'un grand intérêt pour le Conseil permanent de la jeunesse qui publiait en août 2004 *Les jeunes en centres jeunesse prennent la parole!*, une étude et un avis portant essentiellement sur la situation des jeunes en centres jeunesse. À cet effet, 100 jeunes ont été rencontrés, donnant lieu par la suite à plusieurs recommandations faites non seulement au gouvernement du Québec, mais aussi à l'Association des centres jeunesse du Québec.

Tel que mentionné dans ce document, " le passage à la vie autonome et la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec doivent dépasser le stage de projet expérimental. Ils doivent devenir des objectifs primordiaux pour ceux et celles qui accueillent des jeunes en difficulté.



Des mesures concrètes doivent être mises en place afin que les centres jeunesse remplissent leur mission jusqu'à terme, c'est-à-dire le retour à la société de jeunes adultes autonomes et responsables ". Le Conseil permanent de la jeunesse constate qu'à ce jour, ces objectifs n'ont pas été atteints.

Au visionnement du reportage, il était possible de voir les démarches de Cynthia dans le cadre de *Qualification des jeunes*, un projet pilote initié par l'Association des centres jeunesse du Québec. Ce projet, qui n'a rejoint que 80 participants dans quatre régions du Québec, a été instauré, mais son financement sera échu au printemps prochain alors que plus de 5 000 jeunes quittent les centres jeunesse chaque année. Et pour souligner la fin de son projet, Cynthia obtient un certificat de reconnaissance, alors que rien ne va plus dans sa vie : endettement, consommation de drogues, pertes d'emploi, décrochage. Qu'en est-il de la suite?

Le Conseil permanent de la jeunesse réitère ses recommandations et espère que la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 mettra de l'avant des mesures de suivi permanentes pour ces milliers de jeunes Québécoises et Québécois qui quittent annuellement les centres jeunesse. Le gouvernement du Québec doit prioriser une action orientée vers la réinsertion de ces jeunes qui, dans plusieurs cas, doivent malheureusement se retrouver dans une situation similaire et même pire que celle de Cynthia.

Sophie Paquet, présidente

**Cette lettre a été transmise aux grands médias.*

Une consultation et ... des demandes communes pour la Stratégie d'action jeunesse!

Le 30 août dernier, le Conseil permanent de la jeunesse participait à la consultation publique en vue de l'élaboration de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 en son nom et en tant que membre de Concertation Jeunesse¹.

La présentation de Concertation Jeunesse

Ce regroupement, formé de jeunes Québécoises et Québécois représentant leurs pairs, a été fondé sur leur volonté commune de s'unir pour défendre des enjeux sociaux jugés prioritaires. Concertation Jeunesse vise, par son discours et ses représentations, à influencer l'action gouvernementale relativement à ses priorités et à sensibiliser les citoyens à l'importance des enjeux soutenus par les jeunes. Dans le cadre de la présente consultation, Concertation Jeunesse a aussi déposé un mémoire commun intitulé « La jeunesse vers le Québec de demain ».

La présentation du Conseil permanent de la jeunesse

Rappelons qu'en plus de la présentation de Concertation Jeunesse, chaque groupe était invité à présenter les recommandations spécifiques à leur organisme. Lors de la présentation du Conseil, la présidente a rappelé au responsable des dossiers jeunesse, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, ainsi qu'à son adjoint parlementaire, le député de Hull, M. Roch Cholette, que tout au long de son existence, le Conseil a mis en lumière diverses difficultés vécues par la jeunesse québécoise et a aussi proposé des solutions. En soi, plusieurs travaux du Conseil représentent de véritables plans d'action. Elle a aussi mentionné qu'il est impossible d'élaborer une action gouvernementale cohérente et efficace en matière de jeunesse sans la participation des jeunes et des principaux intervenants qui œuvrent auprès d'eux. Le Conseil a clairement demandé la réactivation du Comité de suivi composé exclusivement de jeunes. Ce comité avait été mis sur pied lors de la sortie de la politique québécoise de la jeunesse, en mai 2001. Toutes les recommandations du Conseil sont issues du mémoire *Un suivi et des actions s'imposent!*

De plus, la présidente a insisté sur la nécessité de soumettre la politique jeunesse et les mesures qui en sont issues à un véritable processus d'évaluation. Le *Plan d'action 2002-2005* comprenait une section assez détaillée quant au suivi et à l'évaluation de ce plan et de la politique québécoise de la jeunesse. On y prévoyait notamment le développement d'indicateurs de mise en œuvre et de résultats, la publication d'un bilan annuel, la réalisation d'analyses qui s'étendent dans le temps, la création d'indicateurs d'impact et de mécanismes d'évaluation de la coordination et de la cohérence gouvernementale. Pour le Conseil, la demande est claire : il est impératif qu'un processus rigoureux d'évaluation de la mise en œuvre et des impacts de la politique jeunesse et des plans d'action soit instauré.

En plus de ces demandes communes mises de l'avant par le Conseil et par Concertation Jeunesse, ajoutons la création d'un *Fonds jeunesse capitalisé*, à l'image du *Fonds Jeunesse Québec*. La capitalisation assurerait la pérennité du financement des initiatives jeunesse. Pour la première année, le montant investi par le gouvernement serait équivalent au solde provenant du *Fonds Jeunesse Québec*, qui se chiffre à près de 40 M \$. Le même montant serait demandé aux entreprises privées pour atteindre, à terme, un investissement respectif de 120 M \$. Ce fonds devra être géré PAR et POUR les jeunes et il est impératif que seuls les intérêts soient distribués.

Enfin, le Conseil s'assurera de faire le suivi nécessaire concernant les demandes faites dans le cadre de cette consultation, tant pour ses propres recommandations que pour celles de Concertation Jeunesse.

Le mémoire du Conseil permanent de la jeunesse présenté dans le cadre de cette consultation publique est disponible sur son site Internet au www.cpj.gouv.qc.ca

¹ Concertation Jeunesse est composé du comité national des jeunes de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ), d'ENvironnement JEunesse (ENJEU), de la Fédération de la relève agricole du Québec, de la Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire (COOPSCO), de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ), de Force Jeunesse, de Place aux jeunes du Québec (PAJQ), du Regroupement québécois pour la coopération du travail (RQCT), du Réseau des Carrefour jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) et de la Table de concertation des Forums Jeunesse régionaux du Québec.



Le Forum des jeunes de la fonction publique québécoise présente ses recommandations pour la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 au premier ministre, M. Jean Charest

Par Johanne Veilleux, coordonnatrice du Forum

Dans le cadre de la consultation organisée en vue d'élaborer la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008, le Forum des jeunes de la fonction publique québécoise a été invité à présenter ses principales recommandations, le jeudi 1^{er} septembre dernier, au premier ministre Jean Charest. Jean-Stéphane Bernard, président du Forum, a présenté les principales recommandations du mémoire déposé en juin et a fait part à M. Charest des points qui intéressent les jeunes fonctionnaires québécois : la conciliation travail-famille, le transfert intergénérationnel, la qualité du système d'éducation, la formation continue et le travail en région.

Le Forum des jeunes a également fait part au premier ministre de sa déception face à la disparition du programme *Jeune fonctionnaire d'un jour* qui existait depuis 7 ans et qui permettait à des jeunes du secondaire d'effectuer un stage d'une journée au sein d'un ministère.

En réponse à la présentation du Forum des jeunes, M. Charest a dit reconnaître l'importance d'institutions fortes gérées par des fonctionnaires bien formés. Il s'est dit également préoccupé par le départ en masse des baby-boomers pour la retraite, tout en souhaitant que les mesures mises en place pour favoriser les retraites progressives ne pénalisent pas, financièrement, les travailleurs.

Depuis le printemps dernier, le gouvernement du Québec mène une vaste consultation publique auprès des jeunes Québécois. Le mémoire déposé par le Forum des jeunes, en juin, a été rédigé à partir des réponses recueillies auprès de ses membres via un questionnaire électronique. Pour consulter le mémoire déposé par le Forum des jeunes, rendez-vous au : www.forumjeunes.gouv.qc.ca/publications/pub2005/Memoire_Strategie_Action_Jeunesse.pdf.

D'autres organismes étaient présents lors de la rencontre à laquelle le Forum des jeunes a participé : le Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec, l'Office des personnes handicapées du Québec, le Conseil des jeunes des Premières nations du Québec et du Labrador, le Conseil du statut de la femme, la Fédération des caisses Desjardins du Québec, la Fédération des commissions scolaires du Québec, l'Association des centres jeunesse du Québec, la Centrale des syndicats du Québec, la Fédération des cégeps du Québec, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec et la Fédération des chambres de commerce du Québec. Parmi les préoccupations partagées par ceux-ci, mentionnons la faible diversité des emplois en région, qui inquiète plusieurs organisations, tout comme le faible taux de création d'entreprises au Québec, comparativement aux autres provinces canadiennes. Les organisations présentes à la rencontre souhaitent en outre que le Québec offre à ses jeunes une éducation à la fois accessible et de qualité. Un souhait similaire a été exprimé en faveur des stages offerts aux étudiants de même que des programmes de mentorat.

POUR VIVRE UNE EXPÉRIENCE INTERNATIONALE...

AGENCE QUÉBEC WALLONIE BRUXELLES POUR LA JEUNESSE

L'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) est un organisme para-gouvernemental de coopération et de relations internationales. Cet organisme offre aux jeunes de 18 à 30 ans l'opportunité de réaliser une démarche internationale individuelle ou en groupe liée au champ d'études, aux activités professionnelles ou à l'implication sociale.

L'AQWBJ, c'est un carrefour d'information, un laboratoire de recherche et de développement, une tribune d'expression et de valorisation, une plate-forme d'échanges et de coopération, un accès concret et direct à l'international dans plusieurs secteurs d'activités stimulants.

Pour les projets d'immersion, de prospection et de coopération, la date limite de dépôt de projets est le 15 octobre 2005.

Pour en savoir plus sur l'organisme, les diverses modalités et les autres programmes, consultez le www.aqwbj.org.

Québec sans frontières

Québec sans frontières est un programme de la Direction de l'aide internationale, coordonné en partenariat avec l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). Ce programme offre aux jeunes âgés de 18 à 35 ans l'occasion de vivre une expérience significative de solidarité internationale en Afrique francophone, en Amérique latine ou au Québec, au sein d'un organisme de coopération internationale. Plusieurs volets sont offerts : Stages universels, Stages spécialisés, Accompagnement de stagiaires, Stages OCI, Volontaire international et Réciprocité.

La liste des stages 2005-2006 est maintenant en ligne!

Visitez le www.mri.gouv.qc.ca



Office Québec-Amériques pour la jeunesse

L'Office Québec-Amériques pour la jeunesse est un organisme public créé en septembre 2000. Il a pour mandat de développer, par la réalisation d'activités de formation à l'étranger, des relations entre les jeunes du Québec et des Amériques en vue de favoriser la connaissance de leur culture respective, d'accroître les échanges et de susciter le développement de réseaux de coopération.

Cet organisme offre la possibilité aux jeunes Québécoises et Québécois âgés de 18 à 35 ans de réaliser un projet de formation dans un pays des Amériques, quel qu'il soit : stage en milieu de travail, participation à un congrès, colloque, séminaire ou toute autre activité reliée au cheminement académique ou professionnel. Quatre programmes sont proposés : Curriculum, Portfolio, Praxis et Passerelle.

Surveillez les dates importantes pour l'automne 2005!

Visitez le www.oqaj.gouv.qc.ca